



## Renseignements et inscriptions

### Lieu de la formation

**Espace Reuilly**  
21 rue Hénard 75012 PARIS  
Métro : Montgallet, ligne 8  
Dugommier, ligne 6

### UNIFAF

Organisme de formation n°11750394775. La manifestation bénéficie d'un accord UNIFAF pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation des adhérents.

### Hôtel

Bénéficiez de réductions tarifaires grâce à la centrale de réservation ABOTEL : 01 47 27 15 15 code CNAPE.

### Tarifs

|              | Inscription individuelle | Inscription groupée* |
|--------------|--------------------------|----------------------|
| Adhérent     | 210 Euros                | 190 Euros            |
| Non adhérent | 230 Euros                | 210 Euros            |

\* tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées

**BULLETIN ET RÈGLEMENT À RETOURNER  
À LA CNAPE  
AVANT LE 21 NOVEMBRE 2016**

CNAPE - 118 rue du Château des Rentiers  
75013 PARIS  
01 45 83 50 60 - secretariat@cnapc.fr

Bulletin également disponible sur : [cnapc.fr/PS2016.pdf](http://cnapc.fr/PS2016.pdf)

Nos partenaires :



**CNAPE**  
[www.cnapc.fr](http://www.cnapc.fr)

FORMATION

# La prévention spécialisée a-t-elle encore un avenir ?

29 et 30 novembre 2016  
Espace Reuilly • Paris





# La prévention spécialisée a-t-elle encore un avenir ?

29 et 30 novembre 2016  
Espace Reuilly • Paris

Aujourd'hui, la prévention spécialisée est mise à mal sur bon nombre de territoires. Avec la baisse des crédits qui lui sont alloués, nombreux sont les adolescents qui risquent d'être laissés de côté et qui, par la suite, nécessiteront un accompagnement plus lourd (mesures d'assistance éducative, placements, protection judiciaire de la jeunesse, etc.).

Le débat s'efforcera d'accentuer la pédagogie de l'action et des effets de la prévention spécialisée auprès des décideurs politiques, grâce à deux axes : l'action politique nationale et locale d'une part et l'évolution dans le champ de l'accompagnement des jeunes et des familles d'autre part.

En présence de : *Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes* ; *Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.*

29 novembre 2016

## 9h ~ Accueil des participants

**9h45 ~ Ouverture des journées**  
*Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE*

**10h ~ Introduction des journées**  
*Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes*

**10h45 ~ Aujourd'hui, quels enjeux pour la prévention spécialisée ?**  
*Véronique Le Goaziou, sociologue*

Quels sont aujourd'hui les enjeux socio-politiques actuels auxquels doit faire face la prévention spécialisée ? Quels sont leurs impacts sur les pratiques ?

## 12h ~ Déjeuner libre

**13h45 ~ Collectif Educs de rue : agir pour défendre les métiers de la prévention spécialisée**  
*Alexis Coutin, chef de service (Sauvegarde 26), membre du collectif Educs de rue, et un représentant d'un autre collectif départemental*

Après les réductions de financement de la prévention spécialisée, des collectifs de professionnels se sont créés sur certains territoires. Quelles actions ont été déployées pour promouvoir l'action de la prévention spécialisée et son impact social ?

**14h45 ~ Des outils pour valoriser l'action de la prévention spécialisée auprès des décideurs locaux**  
*Un représentant de l'APSN, Centre de ressources de la prévention spécialisée du Nord*

Quels outils et quelles ressources méthodologiques peuvent permettre un meilleur dialogue avec les financeurs et la valorisation de l'action de la prévention spécialisée ?

**16h00 ~ La parole des jeunes : un témoignage de l'action de la prévention spécialisée**  
*Un représentant de l'équipe de prévention spécialisée de l'association Olga Spitzer (75) et des jeunes accompagnés*

Qui mieux que les jeunes eux-mêmes accompagnés par les équipes de prévention spécialisée peut témoigner des effets de cette action ?

**17h10 ~ Conclusion de la journée**  
*Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports*

30 novembre 2016

## 9h ~ Accueil des participants

**9h45 ~ La prévention spécialisée en danger dans les espaces ruraux ?**  
*Un représentant d'un service de prévention spécialisée*

Alors que la Politique de la ville développe son soutien à la prévention spécialisée dans les quartiers, qu'en est-il aujourd'hui des actions menées en péri-urbain et dans les espaces de ruralité ?

**10h35 ~ Accompagner à la citoyenneté et au vivre ensemble**  
*Un représentant de l'équipe de prévention spécialisée du CMSEA (57)*

Présentation de l'action menée par le service *via* un accompagnement collectif des jeunes et la mise en réseau des jeunes, des parents, du collège, de l'éducation populaire, etc., à propos de la citoyenneté (financement FIPD).

*Un représentant de l'équipe de prévention spécialisée de l'AASEA (10)*  
Présentation de l'outil « conte » pour aborder les questions du vivre ensemble avec les jeunes et les habitants du quartier (financement FIPD).

## 12h ~ Déjeuner libre

**14h ~ Transferts de compétences à la métropole : qu'est ce que ça change ?**  
*Nadège Grille, responsable de la prévention spécialisée de Toulouse Métropole et Yannick Dignac, directeur de la prévention spécialisée du conseil départemental 31*

Fin 2015, le transfert de compétences du conseil départemental Haute Garonne à la métropole de Toulouse a été acté concernant la prévention spécialisée. Quels changements cela induit-il pour la politique de protection de l'enfance et pour les équipes de terrain ?

**15h30 ~ Conclusion de la journée**  
*Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE*

## 16h ~ Fin de la journée

Temps de débat et d'échanges avec la salle prévus après chaque intervention.

Formation CNAPE

**La prévention spécialisée a-t-elle encore un avenir ?**  
29 et 30 novembre 2016, Espace Reuilly, Paris XII<sup>e</sup>

Bulletin disponible sur [cnape.fr/PS2016.pdf](http://cnape.fr/PS2016.pdf)  
**À retourner à la CNAPE avant le 21 novembre 2016**

### BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Association ou organisme : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax. : \_\_\_\_\_  
E-mail pro : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_

### DROITS D'INSCRIPTION

|                     | Inscription individuelle | Inscriptions groupées * |
|---------------------|--------------------------|-------------------------|
| <b>Adhérent</b>     | 210 €                    | 190 €                   |
| <b>Non adhérent</b> | 230 €                    | 210 €                   |

\* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées

### MODE DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la cnape)

|     |        |        |
|-----|--------|--------|
| CCP | Chèque | Mandat |
|-----|--------|--------|

Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur

10% de frais administratifs restent acquis à la CNAPE en cas de désistement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant la formation. La CNAPE est un organisme de formation enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi *Informatique et Libertés*, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.

Espace réservé à la CNAPE

| code PM | région | règlement | prix |
|---------|--------|-----------|------|
|         |        |           |      |